

Chers pratiquants bouddhistes,

Depuis bientôt 3 ans notre mouvement Soka en France s'est engagé dans une réorganisation lui permettant de consolider son action et d'établir des relations saines et transparentes avec l'opinion publique française.

Une première étape a consisté à simplifier l'organisation interne et à la rendre conforme aux dernières dispositions de la loi française par :

- La création d'un Consistoire national, autorité morale et religieuse.
- Le remplacement de neuf associations par trois associations (culturelle, culturelle et fiscalisée).
- L'élaboration d'une Constitution Soka du bouddhisme de Nichiren en France.

La seconde étape découle de notre volonté de mieux faire connaître notre mouvement et nos convictions afin d'obtenir reconnaissance et confiance de la part de la société française.



C'est pourquoi, comme nous vous l'avions annoncé le mois dernier, le Consistoire mondial a nommé un porte-parole, Monsieur Jean-Claude Gaubert. Ce dernier rejoint tout naturellement le Consistoire national.

Il assurera les activités de relations publiques du mouvement Soka en France (cérémonies religieuses, activités culturelles, dialogue avec les autres religions et écoles bouddhistes).

Il exprimera en plein accord avec le Consistoire national les valeurs et les opinions de notre religion bouddhiste sur certains enjeux de société.

En se dotant d'un "visage" pour assurer une représentativité cohérente avec ses positions au sein du débat public, c'est un nouveau virage qu'aborde le mouvement Soka en France.

C'est une responsabilité nouvelle en France et nous accordons à Jean-Claude Gaubert soutien et confiance dans cette mission.

Votre pleine compréhension du chemin parcouru et de cette nouvelle étape est notre meilleur gage pour de nouvelles victoires.

Avec notre sincère reconnaissance,

Pour le Consistoire, son Président
Pierre Charlot

Comme vous le savez, nous sommes extrêmement attentifs aux accusations qui peuvent être parfois portées, par voie de presse, à l'encontre de notre mouvement.

Nous sommes heureux de vous informer que nous avons obtenus de *France Catholique* et *Courrier International* un droit de réponse suite à deux articles publiés dans leurs pages.